



La FSU rappelle ses revendications et pose des questions

En cette période électorale, certains considèrent qu'il est préférable de mettre en veilleuse toute démarche syndicale, de disparaître du champ collectif pour attendre passivement les résultats politiques des élections présidentielles et législatives.

Cette position est à l'opposé de ce que veut entendre la FSU : cette dernière estime au contraire que le moment actuel doit être le moment de mettre sur la table, de manière offensive, les sujets sociaux majeurs qui concernent aujourd'hui notre pays.

Dans ce contexte, la FSU met donc en débat ses analyses et souhaite faire connaître aux divers candidats quelles sont ses attentes, ses préoccupations et ses propositions à propos de notre système éducatif.

Voici donc un bulletin qui, sans évidemment rentrer

dans le détail des revendications, permet l'expression claire des principes que la FSU entend défendre sur des questions essentielles, comme celles des retraites, de l'évolution du système éducatif, ou bien encore de l'amélioration et du développement des Services Publics.

Ce bulletin est adressé à tous les représentants départementaux des candidats aux prochaines élections présidentielles et législatives.

La FSU pense ainsi contribuer aux débats citoyens indispensables et espère recevoir des réponses constructives correspondant aux questions qu'elle soulève.

*Brigitte Jacob, Marylène Le Maux,
Jean-Pierre Lecoq*

Co-secrétaires départementaux de la FSU

Questions sur la retraite adressées aux candidats aux élections

- La retraite doit-elle reposer sur un système solidaire, national et intergénérationnel fondé sur des cotisations sur le travail ou sur les impôts ? Ou alors doit-elle passer par la capitalisation ?
- L'épargne retraite peut-elle être une solution égalitaire ?
- Pensez-vous, pour le privé comme pour le public, redonner le droit à un départ en retraite à 60 ans, avec un taux de remplacement de 75% (37,5 annuités pour une retraite complète).
- Proposez-vous des possibilités de départ avant 60 ans lorsque les conditions d'annuités sont acquises, et en cas de travail pénible ?
- La double peine que constitue la décote, en particulier pour les jeunes et pour les femmes, vous semble-t-elle juste ?
- Etes-vous pour l'indexation des pensions sur les prix ou sur les salaires ?
- Etes-vous favorable à un minimum garanti de pension revalorisé (fonction publique) et à un minimum contributif (régime général) protégeant les fonctionnaires et les salariés ayant une carrière courte ?
- Une réforme de la fiscalité permettant de nouveaux financements par la taxation de revenus qui échappent à la cotisation (exonérations de cotisations sociales, stock-options, revenus financiers et du patrimoine...) s'impose-t-elle ?
- Augmenter la part des salaires dans la richesse créée, n'est-ce pas aussi augmenter les financements ?
- Comment comptez-vous traiter les inégalités de pension entre hommes et femmes ?
- Envisagez-vous de nouveaux droits pour mieux prendre en compte les périodes d'inactivité, de temps partiel, de précarité, pour mieux valider les services des non titulaires, pour améliorer la situation des poly-pensionnés ?
- Souhaitez-vous prendre en compte les années d'étude et de formation dans le calcul des retraites ?
- Pensez-vous restituer et améliorer une véritable Cessation Progressive d'Activité ? Songez-vous à rétablir le Congé de Fin d'Activité ?
- Etes-vous favorable au rétablissement du droit au départ en retraite anticipée des fonctionnaires mères de trois enfants ?
- Comment compenser les congés parentaux au titre des enfants nés avant 2004 ?
- Reconnaissez-vous le PACS et le concubinage pour la reversion ?



La FSU entend contribuer à l'évolution du système éducatif, dans la perspective d'une nouvelle étape de démocratisation au regard des enjeux humains, économiques et sociaux.

Dans le contexte actuel de crise économique et politique, l'éducation, la formation des jeunes et la recherche doivent être pensées comme des investissements et des leviers essentiels pour construire une société solidaire et plus juste et non comme des coûts à réduire. Plus que jamais l'École publique est irremplaçable pour déjouer les déterminismes.

La politique éducative menée notamment depuis 2005 conduit à une véritable impasse : les choix budgétaires, les « réformes » régressives, la mise en concurrence des élèves, des agents, des écoles et des établissements, affaiblissent délibérément le service public d'éducation et marquent un renoncement à une réelle ambition pour tous les élèves et étudiants, notamment ceux de milieux populaires ; ces orientations accentuent les inégalités et le tri social.

Le développement de l'Apprentissage met en danger la formation initiale sous statut scolaire.

Quant au dualisme scolaire (public-privé), il perdure et même se renforce, au détriment d'une école publique de qualité.

La FSU :

**une ambition
une responsabilité
des propositions...**

**pour la réussite de
tous les jeunes**

La FSU, force de proposition

La FSU exige d'autres choix ! Largement confortée comme première fédération dans le secteur de l'éducation par les élections professionnelles d'octobre 2011, elle entend prendre toute sa place et ses responsabilités dans le débat syndical et politique sur les questions éducatives pour :

- Proposer et promouvoir un autre service public laïque d'éducation, plus démocratique, plus égalitaire, plus juste : une École pensée en priorité pour les jeunes qui en sont le plus éloignés et qui vise vraiment la réussite pour tous, à tous les niveaux (de l'école maternelle à l'enseignement supérieur). Cela exige le développement de la recherche et son lien avec les formations.
- Défendre et obtenir une revalorisation de l'ensemble des personnels, dans le respect des statuts et missions de chacun, en donnant à tous les professionnels les moyens d'exercer convenablement leurs métiers, aujourd'hui de plus en plus mis à mal, dénaturés, en perte de sens, et d'être mieux reconnus sur le plan salarial.

La FSU a contribué à faire que l'éducation soit un des thèmes au cœur des débats des échéances électorales du printemps 2012. Réaffirmant un projet ambitieux, elle formule ses propositions aux candidats en deux volets :

- Un plan d'urgence à mettre en œuvre dès la rentrée 2012,
- Un plan à moyen terme, qui nécessiterait des négociations dans le cadre d'un dialogue social refondé, en vue de la mise en place d'un nouveau pacte éducatif.

Un plan d'urgence dès le printemps 2012, symbole d'une autre politique pour mettre un terme à la destruction de l'École publique française :

1. Rupture avec le dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite ; annonce de l'arrêt des suppressions de classes et de postes, du gel des postes dans les universités et les organismes de recherche et d'un plan pluriannuel de recrutements ; arrêt du recours à l'emploi précaire et annonce d'un véritable plan de titularisation (qui intègre notamment les nouveaux métiers statutaires à créer) ;
2. Mise en œuvre d'une politique de prérecrutements ; à titre transitoire, établissement de listes complémentaires pour les concours de recrutement pour la session 2012 ;
3. Annonce de l'abandon de la réforme actuelle et mise en chantier d'une autre formation initiale des enseignants, articulant formation professionnelle, accès à la recherche, et formation « académique » de haut niveau au sein d'IUFM rénovés et au rôle conforté ; développement de la formation continue des personnels ;
4. Fin de l'assouplissement de la carte scolaire, et engagement d'une réflexion sur une carte scolaire repensée pour viser une réelle mixité sociale et scolaire ;
5. Abandon du programme ECLAIR et annonce d'une véritable refondation de la politique d'éducation prioritaire ;
6. Premières mesures pour témoigner la volonté de scolariser en maternelle les moins de trois ans pour les familles qui le souhaitent, en priorité dans les zones qui concentrent les plus grandes difficultés ;
7. Abandon du livret personnel de compétences ; abandon, au collège, de la structuration de la scolarité par le « socle » ;
8. Annonce d'une remise à plat des réformes des trois voies du lycée, en actant notamment le retour à une définition nationale de tous les horaires d'enseignement, en confortant la valeur nationale des diplômés ; arrêt du développement de l'Apprentissage et maintien sous statut scolaire - et sous la tutelle de l'État - des formations initiales professionnelles ;
9. Réaffirmation du rôle des COPsy et des DCIO dans la réussite, dans le cadre d'un service public d'orientation scolaire à conforter et élargir au champ du ministère de l'agriculture ;
10. Engagement d'abrogation de la loi LRU et du pacte Recherche, et rupture avec la logique d'établissements ou de projets dits « d'excellence » ; engagement de ne pas accroître les droits d'inscription à l'université ;
11. Collectif budgétaire pour donner une assise aux décisions et annonces ;
12. Droit à l'éducation pour tous les élèves et étudiants sans stigmatisation et sans fichage ; fin des reconduites aux frontières des jeunes sans papiers.

Dès la rentrée 2012, mise en œuvre d'un dialogue social rénové, pour engager une transformation positive de l'Éducation nationale et dans l'enseignement agricole

- Abrogation de la loi Fillon et annonce d'une loi d'orientation et de programmation visant une réelle démocratisation du système éducatif avec des équipes éducatives complètes et renforcées.
- Mise en débat, dans ce cadre, d'une scolarité obligatoire portée à 18 ans, avec une réflexion sérieuse sur les modifications nécessaires en termes de contenus à enseigner, d'évaluations, de conditions matérielles d'enseignement pour diversifier les pratiques pédagogiques, l'objectif étant de permettre à tous les jeunes, grâce à une culture commune scolaire du 21^{ème} siècle, de poursuivre leurs études et/ou de s'insérer dans l'emploi.
- Rupture avec l'actuelle conception managériale du service public d'éducation, de la mise en concurrence généralisée et du pilotage par la performance et l'évaluation ; engagement d'une réflexion pour permettre aux enseignants d'exercer leur liberté pédagogique et à l'ensemble des personnels de travailler en équipes en ayant un réel pouvoir d'agir.
- Elaboration d'une nouvelle loi pour la démocratisation de l'enseignement supérieur, permettant



**Le service public,
on l'aime, on le défend.**

LE SERVICE PUBLIC C'EST L'AVENIR !

Les pouvoirs en place lancent quotidiennement aux salariés et citoyens leurs discours culpabilisateurs : *il faut rembourser la dette, on n'a plus le choix, il faut rassurer les marchés, sauver la bonne réputation et le triple A de la France*. Dans ce contexte, ces mêmes pouvoirs, politique, économique, médiatique, nous obligent à penser que le terme « public » est des plus péjoratifs et condamnables : dette publique, déficits publics, trop de Services Publics, trop de Fonction Publique... Oubliée la responsabilité des banques et de la finance, oubliée la responsabilité de la crise financière dans le creusement de la dette publique, oubliées la concurrence fiscale organisée, l'existence des paradis fiscaux... Le grand coupable, ce serait l'Etat dépensier, incapable de se contrôler, qui se nourrit de déficits, de dettes pour satisfaire un peuple irresponsable qui n'a jamais assez de services publics et de protection sociale. Mais les salariés et citoyens observent tous les jours que l'augmentation dénoncée de la dette publique n'est pas du tout parallèle à celles des dépenses publiques utiles, école, santé, environnement et aménagement du territoire par exemple et qu'elle va au contraire avec leur démantèlement et leur privatisation. Ils constatent la destruction méthodique du modèle social français. Pour accomplir cette besogne, le pouvoir en place cherche à opposer les Français les uns aux autres en tentant de faire croire que la Fonction Publique est une entrave désuète insupportable et que les fonctionnaires échappent à la crise.

Pour cela, toutes les attaques sont bonnes, des plus frontales aux plus insidieuses, jouant sur la division traditionnelle et démagogique entre public et privé, qui tire toujours les droits de tous les salariés vers le bas. La Fonction Publique est une cible privilégiée pour la politique gouvernementale : suppressions de postes massives, non remplacement d'un départ à la retraite sur deux, conditions de travail dégradées, précarité développée, salaires gelés, mise à mal des statuts...

Le Service Public et l'intérêt général seraient donc des notions dépassées aux yeux de nos experts décideurs qui affichent leur peu de considération, voire leur mépris à l'égard des agents publics.

L'idéologie de ces décideurs vante la privatisation performante : pourtant l'utilisateur est souvent mieux servi que le client, l'agent public plus disponible que le salarié soumis aux impératifs de rentabilité du secteur marchand ; pourtant la crise financière apporte chaque jour un démenti cinglant aux tenants du libéralisme économique ; pourtant ce système économique ne cesse de démontrer combien il génère de gaspillages, combien il accentue les inégalités et l'immoralité sociale. Il est donc urgent de rappeler que la Fonction Publique est une conquête sociale majeure : une Fonction Publique ouverte à tous, agissant pour tous, dans l'intérêt général, à l'abri du clientélisme, du favoritisme, voire de la corruption. C'est l'efficacité sociale opposée à l'individualisation de la performance.

Depuis 2008, en particulier, nous savons le rôle d'amortisseur social joué par les Services Publics, capables d'atténuer les effets de la crise pour les plus démunis. Il faut donc optimiser la dépense publique. La dette n'est pas celle des salariés ni celle des Services Publics : il n'est pas légitime que ce soit eux qui la paient. C'est la recherche effrénée du profit qui l'a provoquée. L'argument de la dette publique masque les vraies questions, celles du partage des richesses, du rôle de l'état dans le contrôle des banques et des finances. Le mot « public » est ici une chance et un atout !

Les Français sont attachés à la Fonction Publique et aux Services Publics. Ces derniers doivent être développés dans un mode de gestion moderne, alliant solidarité collective et respect des individus. Sont en jeu les principes républicains d'égalité, d'indépendance et de responsabilité, sur lesquels est d'ailleurs fondé le statut général des fonctionnaires.

Affirmons l'intérêt général contre la rentabilité financière ! le défi doit être relevé, grâce à davantage de formation initiale et continue, davantage de démocratie politique et sociale : le Service Public, c'est l'avenir !